

## SYRIE

### La libération d'un prisonnier politique incarcéré depuis vingt-sept ans est une initiative bienvenue mais insuffisante

Index AI : MDE 24/038/02

Amnesty International a salué ce jour (mardi 13 août 2002) la libération d'Haytham Naal, qui a été relâché le 11 août après avoir passé plus de vingt-sept ans en prison en raison de ses liens avec l'Organisation communiste arabe.

Haytham Naal faisait partie d'un groupe de membres de l'Organisation communiste arabe condamnés au terme de procès iniques à de longues peines d'emprisonnement, ou à la peine de mort, par la *Mahkamat Amn Al Dawla al Aliya* (Cour suprême de sûreté de l'État). D'après les informations recueillies, il avait été soumis à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements en détention et souffre d'un certain nombre de problèmes de santé, notamment d'une maladie intestinale, d'une affection pulmonaire et de troubles des voies urinaires.

« Cette libération est une mesure positive. Néanmoins, trois autres prisonniers politiques gravement malades condamnés à de longues peines souffrent toujours derrière les barreaux », a déclaré Amnesty International.

Les autorités syriennes n'ont pas entendu les appels répétés à la libération d'Imad Shiha, de Faris Murad et de Mustafa Dib Khalil. L'état de santé de ces trois hommes se dégrade en raison de maladies chroniques et des actes de torture dont ils avaient été victimes dans les premiers temps de leur détention.

Imad Shiha et Faris Murad sont détenus depuis juillet 1975 en raison de leurs liens avec l'Organisation communiste arabe. Né en 1954, Imad Shiha souffre de diverses affections, notamment d'une maladie intestinale chronique et de douleurs à la jambe. Né en 1950, Faris Murad souffre d'une lésion à la colonne vertébrale ainsi que d'hypertension, et il aurait perdu ses dents en raison d'une maladie dentaire. Il présente une courbure très marquée au niveau du dos, apparemment due au fait qu'il a été soumis au supplice de la « chaise allemande » (il s'agit d'une chaise de métal munie de parties mobiles qui provoque une hyperextension de la colonne vertébrale de

la victime tout en exerçant une très forte pression sur son cou et ses jambes).

D'après les informations recueillies, on a soumis ces deux hommes à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements pour les contraindre à « avouer » les faits qui leur étaient reprochés, notamment des attentats à l'explosif. Ils ont été condamnés à la détention à perpétuité assortie de travaux forcés. Ces deux hommes figuraient au nombre d'autres personnes jugées par la Cour suprême de sûreté de l'État, qui ont été condamnées à mort et exécutées.

Mustafa Dib Khalil (également connu sous le nom d'Abu Taan), un Palestinien né en 1923, est incarcéré depuis 1983. D'après les informations recueillies, il souffre de troubles au niveau de la colonne vertébrale, d'hypertension et de perte de la vue. Il avait été arrêté par des membres des services de renseignements syriens le 7 novembre 1983 près de Tripoli, dans le nord du Liban. On pense que sa détention est liée à son implication dans les activités du *Fatah* en tant que coordonnateur des combattants de la guérilla palestinienne au Liban. Il est maintenu en détention sans jugement.

Ces prisonniers politiques ont été détenus au secret pendant des années avant d'être autorisés à entrer en contact avec leurs proches. En outre, ils ont été très éprouvés psychologiquement par leur incarcération prolongée, et par le fait qu'ils ont été privés du bénéfice d'amnisties présidentielles à la faveur desquelles des milliers de prisonniers politiques ont été libérés au cours des dix dernières années. Tous trois sont actuellement incarcérés à la prison de Saidnaya.

Le maintien en détention de ces hommes constitue un manquement aux engagements internationaux de la Syrie en matière de droits humains, et le refus des autorités de leur administrer les soins spéciaux dont ils ont besoin va à l'encontre de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus.

« Le maintien en détention de ces prisonniers politiques est une injustice. Ils doivent être libérés sans délai », a estimé Amnesty International.

L'organisation appelle les autorités syriennes à ordonner l'ouverture d'enquêtes indépendantes sur les allégations selon lesquelles ces hommes ont été torturés, en

vue de traduire en justice les responsables  
présumés. ●

**Pour obtenir de plus amples  
informations, veuillez contacter le Service  
de presse d'Amnesty International, à  
Londres, au +44 20 7413 5566 ou  
consulter notre site web :**  
<http://www.amnesty.org>